

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



BANDE

SAMEDI 11 FEVRIER

2017

**avec C^ognac II
et sa Cantinière**

**Départ 15H00
place de l'école**

**FEV
2017**

Agenda

Lundi 6 février de 13h45 à 17h30

**Espace Robert Merle
Belote du club**

Club des Toujours Jeunes

Mercredi 8 février à partir de 15h

**Salle des Sports - Espace Robert Merle
Carnaval IEM**

Institut Education Motrice

Samedi 11 février

Départ 15h devant l'école

**Rues de Zuydcoote
Bande de Carnaval**

Zuydcoote Animations

Samedi 11 février à 11h

**Espace Robert Merle
Intronisation de la Cantinière**

Samedi 11 février à partir de 22h

**Salle des Sports
Bal de Carnaval**

Animé par l'orchestre Evasion
Les Judcoot'Lussen

Dimanche 19 février

**Espace Robert Merle
Assemblée Générale**

La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 25 février

**Salle Pierre Lamstaes
Open de Comité**

Vogelpik

Dimanche 26 février à 15 h

**Espace Robert Merle
Loto**

Club des Toujours Jeunes

Mercredi 1^{er} mars

**Espace Robert Merle
Repas des anguilles**

Le Joyeux Retour des Pêcheurs

Dimanche 5 mars

**Salle des Sports - Espace Robert Merle
Brocante en salle**

APEEZ

Vendredi 10 mars

**Espace Robert Merle
Assemblée générale**

ADEELI - CPIE Flandre Maritime

Bandes

| | |
|----|-----------------------------------|
| 4 | Bierne, Rexpoëde |
| 5 | Armbouts-Cappel |
| 11 | Zuydcoote |
| 12 | Téteghem |
| 18 | Mardyck, Brouckerque |
| 19 | St Pol-sur-Mer |
| 25 | Basse Ville, Grande-Synthe |
| 26 | Dunkerque |
| 27 | Citadelle |
| 28 | Rosendaël, Grand-Fort-Philippe |

Bals

| | |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 | Les Peuleumeuches Hoymille |
| 4 | Bal des Rex'pôdingues Rexpoëde Chat Noir Kursaal Dunkerque |
| 10 | Les Reutelaeres Téteghem |
| 11 | Les Judcoot'Lussen Zuydcoote Nuit de la Rose Kursaal à Dunkerque |
| 17 | Les 8 Wiches salle Loon-Plage |
| 18 | Nuit de la Bringue Corsaires FM Leffinckoucke l'Escadre-Corsaires DK Kursaal à Dunkerque |
| 24 | Les Pint'ches Grande-Synthe Les Nucholaers Gravelines |
| 25 | Nuit de l'Oncle Cò Kursaal à Dunkerque Bal enfantin des Coot'ches Gais St Pol-sur-Mer |
| 26 | Les Acharnés Kursaal à Dunkerque |





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux, j'ai eu l'occasion de revenir sur l'ensemble des événements marquants de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour cette année 2017.

Au sujet des travaux, l'essentiel se concentrera sur le chantier mené par la communauté urbaine de Dunkerque sur la rue de Valenciennes, avec un accompagnement de la commune sur l'éclairage public.

Enfin, cette année 2017 sera déterminante pour trois projets d'importance pour notre village.

Le premier concerne la vélo-route Dunkerque-Bray-Dunes. Suivant les conclusions de l'enquête publique, le permis d'aménagement a été déposé en fin d'année 2016. Son instruction, complétée d'un passage en commission départementale des sites en 2017, devrait déboucher sur un avis favorable permettant d'engager la phase opérationnelle, de passer enfin à l'action.

Le second se rapporte à la zone à urbaniser contrariée depuis 4 ans par l'interprétation proposée par les services de l'état sur le risque de submersion marine à partir du débordement du canal de Furnes lié à une rupture de la digues des alliés et qui interdisait toute construction. Le nouveau scénario qui devrait être validé cette année n'exposerait plus notre territoire au risque, levant ainsi l'opposition à construire que nous subissons. Nous pourrions ainsi enclencher notre projet urbain, à partir de notre volonté de répondre au besoin d'organiser le parcours résidentiel en fonction de la perte d'autonomie, avec des logements seniors adaptés, un parc locatif complémentaire et des lots libres. Vous le savez, il s'agira aussi pour nous de répondre aux attentes au sujet de l'école.

Enfin le troisième concerne le projet de réhabilitation de la « ferme nord ». En conclusion de 9 années de travail, madame la Ministre de l'Environnement avait émis un avis favorable sur la réhabilitation du bâti ancien et défavorable sur les constructions neuves pourtant indispensables, à l'époque, pour équilibrer financièrement l'opération, nous renvoyant (Cud-Mairie-Aménageur) vers l'inspecteur national des sites. Les discussions menées avec l'intéressé, un contexte financier plus favorable m'amène à penser qu'un projet viable pourrait être validé par toutes les parties en 2017. C'est aussi ce que précisait Franck Dhersin, Vice-président à la Communauté Urbaine de Dunkerque en charge du tourisme et donc de ce projet. Il s'agira d'articuler un projet autour du tourisme de mémoire en lien avec l'opération grand site, tout en confortant la présence des gardes du littoral.

Nous aurons l'occasion de revenir vers vous sur ces trois sujets dans le courant de l'année.

Paul CHRISTOPHE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

| | |
|-------------------|----|
| Vie de la commune | 4 |
| Retour sur images | 6 |
| Souvenir | 8 |
| Infos | 11 |
| Autrefois | 12 |

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 6 février de 14 h à 16 h 30
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 14 février de 14 h à 16 h
en Mairie

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE suppléant de M. DECOOL, Député de la circonscription

Samedis 4, 11, 18 et 25 février
de 9 h à 12 h en Mairie

Permanence de la Mutuelle Just'

Chaque 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h
En Mairie

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Bande de carnaval du samedi 11 février 2017 Parcours et réglementation

Le parcours : Départ angle rue Jules Ferry et rue du Général de Gaulle vers pont de Zuydcoote, rue des Peupliers, rue Albert Camus, rue François Mauriac, rue André Gide, rue des Bleuets, rue des Tulipes, rue des Primevères, rue des Crevettes, rue du Général de Gaulle (Circulation interrompue vers 17h sur le CD60 rue de la résistance), rue des Dunes, rue de Roubaix, rue d'Avesnes, rue des cyprès, rue d'Avesnes, rue de Wattrelos (arrêt « Point Infos » 20 minutes), rue de Valen-

ciennes, rue Centrale, rue Guynemer, rue de Bray-Dunes, rue de Roubaix, rue des Dunes et le final place de la gare vers 19h30 avec jet de harengs.

Merci d'anticiper vos déplacements

La réglementation impose des consignes supplémentaires de sécurité. Lors du passage de la bande **aucune circulation** de véhicules n'est autorisée :

- De 15h à 16h : rue du Général de Gaulle

- De 16h à 17h15 : dans le quartier des jardins de Zuydcoote

- De 17h30 à 19h30 : Dans tout le secteur plage

Le stationnement sera interdit sur tout le parcours de la bande de 15h à 19 h.

La vente, la distribution et la détention de boissons de quelque nature qu'elle soit en emballage de verre ou ALU, sont interdites le samedi 11 février à partir de 11h jusqu'au dimanche 12 février 2017 à 5h sur la commune.



Tempête Egon : Erosion massive de la côte de Zuydcoote

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, la tempête Egon balaye le Nord de la France engendrant de nombreux dégâts autant matériels que naturels. Cette tempête a malheureusement coïncidé avec des coefficients de marée moyens à élevés, compris entre 92 et 102 le 14 janvier.

La tempête a été responsable d'une surcote marine qui a atteint un maxi-

tants et le stock de sable ayant été bien attaqué lors du passage de la tempête, le littoral Est-Dunkerquois a subi une érosion massive et spectaculaire pendant plusieurs jours.

Le secteur de Zuydcoote défini par les dunes Marchand et Dewulf a été plus durement touché que Bray-Dunes. En effet, le cordon dunaire a été touché de plein fouet en raison d'une avant-

plage moins dissipative. Le front dunaire est caractérisé par une importante falaise dunaire pouvant atteindre plusieurs mètres sur

quel'on voit sur cette carte postale. Cette découverte indique que la dune a subi une avancée considérable par le passé et que l'on est actuellement plutôt dans une période de recul.

Le cordon dunaire vers Leffrinckoucke est le plus touché et le plus impressionnant. La dune Dewulf située à l'Ouest de l'hôpital maritime a extrêmement souffert de la tempête. De nombreuses falaises d'érosion de plusieurs mètres sont présentes. Le chemin de randonnée n'est quasiment plus accessible. Le niveau de la plage s'est abaissé d'au moins un mètre.

Il faut garder à l'esprit toutefois que bien que les falaises dunaires soient



mum de 2m à marée basse au niveau du marégraphe du Havre (Source : SHOM). Sur le littoral de la côte d'Opale, la surcote à marée haute a été de l'ordre de 50 cm à 1m dans la nuit du 13 au 14 janvier. Le vent a continué de souffler jusqu'au 15 janvier avec des vitesses moyennes de 30 km/h ce qui a été suffisant pour générer une mer très agitée. Les coefficients étant mon-

travail de sappe est malheureusement suffisamment efficace pour éroder des pans entiers de dune. L'érosion de la dune a également fait apparaître l'ancienne digue cachée sous la dune qui, de mémoire d'habitant, n'a jamais été découverte depuis des décennies.

Cette digue avait été construite dès 1900 par la société « Nord Plage » avec la présence des cabines de plage

certaines secteurs. Le niveau de la plage devant le front de mer de Zuydcoote s'est abaissé d'au moins 1,5 m rendant périlleux l'accès à la plage.

Il n'y a pas besoin de vagues importantes, il suffit que l'eau atteigne la dune et le

impressionnantes, le pied de dune se reconstruit partiellement au cours de la période estivale et nous observons souvent une falaise d'érosion dans le stock tampon de pied de dune. Les mesures viendront préciser les observations, toutefois il est indéniable que les massifs dunaires ont été durement attaqués et que le stock sédimentaire a été fragilisé.

Le blockhaus situé sur le cordon dunaire a fini de s'effondrer et a totalement basculé. Déjà fragilisé depuis des années, il avait commencé à basculer au cours de la tempête Xaver et continuait de s'affaisser après chaque coup de vent. Ces bunkers sont des marqueurs forts de l'érosion côtière.

travail de sappe est malheureusement suffisamment efficace pour éroder des pans entiers de dune. L'érosion de la dune a également fait apparaître l'ancienne digue cachée sous la dune qui, de mémoire d'habitant, n'a jamais été découverte depuis des décennies.

Cette digue avait été construite dès 1900 par la société « Nord Plage » avec la présence des cabines de plage

Adrien Cartier : cartier@geodunes.fr
<http://www.geodunes.fr>



RUN & BIKE

organisé par l'association Cap sur la Forme, le dimanche 15 janvier 2017.



UNC-AFN

Assemblée Générale le dimanche 15 janvier 2017



CLUB DES TOUJOURS JEUNES

Assemblée Générale
le lundi 23 janvier 2017.



↑ **VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE**
le dimanche 22 janvier 2017.



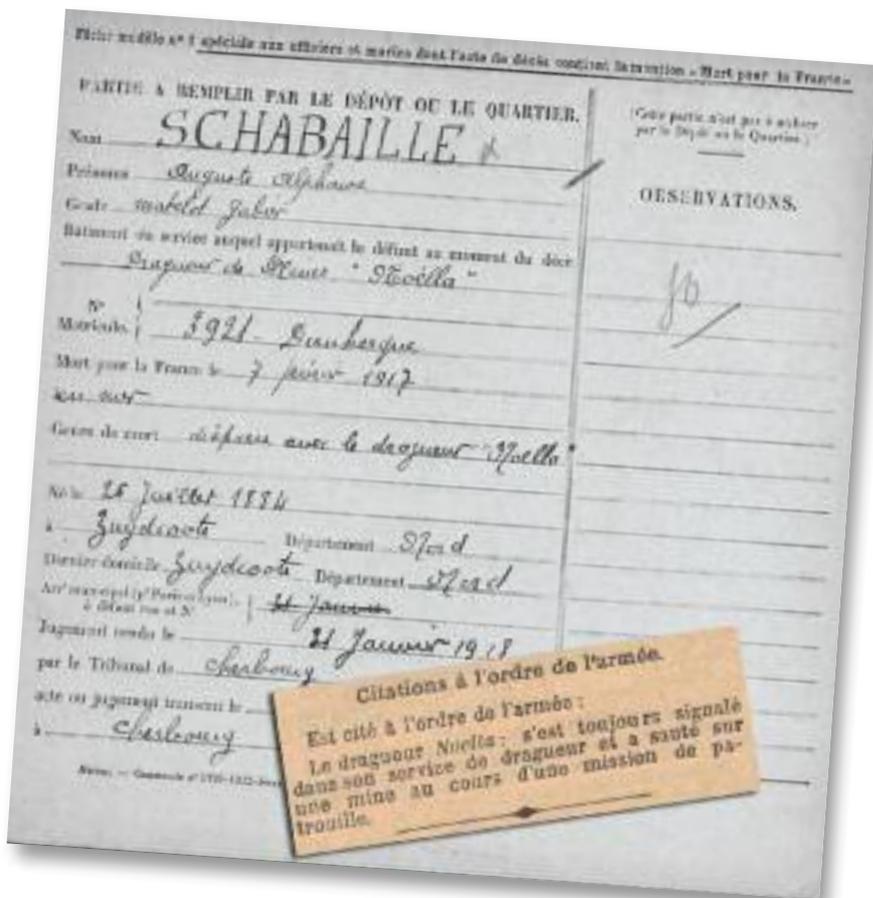
↑ **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR À L'ARC**
Organisé par l'association La Flèche Zuydcootoise,
le samedi 7 et dimanche 8 janvier 2017.

Schabaille Auguste mort en mer

Schabaille Auguste Alphonse est né le 26 juillet 1884 à Zuydcoote. Il était le fils de Jacques Louis et de Nathalie Stéphanie Pollefoort. Il était marié à Elisabeth Marie Bonte et ils habitaient Zuydcoote.

Il commence la pêche à Islande à l'âge de 13 ans en 1897, comme mousse sur le Jehan Ango en 1898 sur la Valentine. En 1901 et 1902, il est matelot sur la Jeune Léonie et ensuite sur l'Hélène Adrienne. Il fera 4 campagnes en tout. On ne sait pas ce qu'il fit après la pêche à Islande, ni durant les premières années de la guerre. On le retrouve en 1917 comme matelot première classe breveté gabier matricule 3921 sur un chalutier de la Sté Française des Pêcheries à vapeur, le Noëlla. Ce chalutier était affecté à la Défense fixe du front de mer du Havre.

La Noëlla avait été réquisitionnée au début des hostilités avec tout son équipage, un équipage de vingt marins fameux, dunkerquois, boulonnais, havrais et bretons, sous le commandement du 1er Maître Timonier Emile Delpierre de Boulogne. La Noëlla était considérée à juste titre comme le meilleur et le plus hardi dragueur du Havre. A 5 h du matin le 7 Février 1917, la Noëlla patrouillait or, un autre dragueur, la Denise, ne pouvant tenir son poste de surveillance à la passe du barrage en raison de l'état de la mer, c'est la Noëlla qui fut appelée pour prendre sa place en cet endroit particulièrement dangereux et délicat à surveiller. A l'aube, la Noëlla se trouvait à 400 mètres dans l'est-nord-est de la bouée rouge de la passe tandis que le Neptune se tenait à 100 mètres en avant d'elle sur bâbord. C'est alors que le Neptune entendit une très violente explosion sur son arrière ; des débris de bateau vinrent tomber sur son pont : la Noëlla venait de toucher une mine larguée quelques semaines plus tôt par le sous-marin UC 26.



Le dragueur s'enfonça "très vite" au dire des matelots du Neptune. Une fumée noire épaisse et caractéristique l'entourait. Le temps pour le Neptune de mettre son gros canot à la mer et la Noëlla avait disparu. Il était 5 h 32. Le dragueur avait coulé, horizontal, en deux minutes.

Pendant un court instant les hommes du Neptune avaient perçu très distinctement des appels au secours.

Déjà la mer avait balayé toutes traces. La passerelle de la Noëlla dérivait. Aucun autre secours n'était à espérer, bateaux-pilotes et torpilleurs ayant été obligés de rentrer à l'abri bien avant le sinistre en raison de la grosse mer. Les vingt hommes de la Noëlla disparurent avec leur navire héroïque ; parmi eux Auguste Schabaille.

L'affliction dans la ville fut très grande. La Chambre de commerce ouvrit une souscription en faveur des familles des

marins morts victimes du devoir en protégeant l'activité du grand port si indispensable à la défense et à la vie du pays. La Chambre de commerce s'inscrivit pour 2.000 francs. La souscription en rapporta 12.000.

Parmi les victimes il y avait un St Polois, Debeire Clément, seul deux corps ont été récupérés !

La Noëlla reçut une citation à l'Ordre de l'Armée. Par arrêté en date du 4 janvier 1922, furent inscrits à titre posthume au tableau spécial de la Médaille militaire, les marins du dragueur Noëlla qui furent d'excellents marins ayant coopéré à de nombreuses opérations de dragages de mines. Croix de guerre avec étoile de vermeil.

Auguste Schabaille est le 15^{ème} Zuydcootois « mort pour la France ».

Nettoyage de la plage

Merci à Bruno PRUVOST et aux bénévoles pour l'action de ramassage des déchets sur notre plage, le jeudi 19 janvier 2017.



Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 Novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

Depuis le 15 janvier...

Un enfant de parents français voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Un enfant de parents étrangers européens qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'euro péen qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride
- Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

Arrêtés municipaux pour travaux

• **N° M1/2017 : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, rue de Valenciennes du 16 janvier au 14 avril 2017**

Mesures : La circulation se fera sur demi-chaussée dans le sens descendant (de la mer vers le village) et la vitesse sera limitée à 30 km/h. Le stationnement sera interdit à proximité du chantier de 8h à 17h au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, à l'exception de ceux du chantier.

Deux bases de vies pourront être installées. La 1^{ère} sur le parking des bus à proximité de l'espace R. Merle et la 2^{ème} sur le parking de la rue Centrale.

• **N° M2/2017 : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable des rues de Roubaix et Centrale du 16 janvier au 14 avril 2017.**

Mesures : La circulation sera totalement interdite (sauf riverains, vitesse limitée à 30 km/h). Le stationnement sera interdit à proximité du chantier de 8h à 17h au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds à l'exception de ceux du chantier.

Brocante en salle de l'APEEZ dimanche 5 mars

Les réservations se feront le vendredi 10 février 2017 de 16h30 à 18h à l'école.

Deux nouvelles associations à Zuydcoote !

• **PIRATES DE FLANDRE MARITIME** dont le but est de promouvoir la découverte de la piraterie au travers d'un esprit de partage et de convivialité. Son président M. Freddy DELANGUE

• **APZ - Association de Pétanque Zuydcootoise.**

Son président M. Maxime DEBLOCK



Depuis bientôt 20 ans, le SIDF s'associe au Para-Groupe Jean Bart pour offrir à des jeunes âgés de 16 à 26 ans une bourse finançant un stage d'initiation parachutisme (Brevet A) et les sauts nécessaires. Aventure exceptionnelle, la Bourse Parachutisme Dunes de Flandre est

Bourses Parachutisme Dunes de Flandre (SIDF)

accessible à 9 garçons et filles habitant le territoire du Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre soit Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote et Bray-Dunes.

Cette année, le stage se déroulera du lundi 10 avril au vendredi 14 avril, avec prolongation possible le week-end si le nombre de sauts requis n'a pu être effectué.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le dimanche 15 mars 2017! L'encadrement du stage d'initiation est assuré par les **instructeurs bénévoles du Para-Groupe Jean Bart**. Les cours théoriques, les debriefings vidéo d'après sauts et les

19 sauts **sont pris en charge par Les Dunes de Flandre (SIDF)** pour qui cela représente une dépense d'environ 900 € par boursier. Il est demandé aux stagiaires une participation de 150 € pour la licence et l'assurance.

A la clé : le Brevet A de parachutisme!

Envoyer votre candidature (lettre de motivation et coordonnées) à : M. Paul Christophe, Président du SIDF
124, avenue du Large - BP 83
59942 Dunkerque Cedex 2

Plus d'infos : Sandrine Di Cecco
Tél. 03 28 24 59 85
s.dicecco@lesdunesdeflandre.fr

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

| Date | Jours | Pleines mers | | | | | | Basses Mers | | | |
|------|-------|--------------|-------|------|--------|-------|------|-------------|-------|--------|-------|
| | | Matin | | | Soir | | | Matin | | Soir | |
| | | heures | haut. | coef | heures | haut. | coef | heures | haut. | heures | haut. |
| 1 | M | 03:09 | 5.90 | 90 | 15:35 | 5.90 | 87 | 10:19 | 0.55 | 22:35 | 0.80 |
| 2 | J | 03:48 | 5.80 | 84 | 16:18 | 5.75 | 80 | 10:59 | 0.65 | 23:15 | 0.90 |
| 3 | V | 04:34 | 5.70 | 76 | 17:10 | 5.60 | 71 | 11:42 | 0.80 | ---- | -- |
| 4 | S | 05:30 | 5.55 | 66 | 18:12 | 5.40 | 61 | 00:02 | 1.10 | 12:35 | 1.00 |
| 5 | D | 06:36 | 5.35 | 57 | 19:23 | 5.20 | 54 | 01:01 | 1.25 | 13:45 | 1.15 |
| 6 | L | 07:54 | 5.20 | 53 | 20:49 | 5.10 | 54 | 02:18 | 1.40 | 15:04 | 1.25 |
| 7 | M | 09:22 | 5.25 | 57 | 22:09 | 5.30 | 62 | 03:39 | 1.35 | 16:23 | 1.15 |
| 8 | M | 10:35 | 5.50 | 67 | 23:11 | 5.55 | 74 | 04:57 | 1.15 | 17:37 | 0.95 |
| 9 | J | 11:32 | 5.75 | 80 | ---- | --- | -- | 06:04 | 0.85 | 18:34 | 0.80 |
| 10 | V | 00:02 | 5.75 | 86 | 12:20 | 5.95 | 90 | 06:56 | 0.60 | 19:21 | 0.65 |
| 11 | S | 00:45 | 5.90 | 95 | 13:03 | 6.10 | 98 | 07:42 | 0.45 | 20:03 | 0.60 |
| 12 | D | 01:24 | 6.00 | 100 | 13:43 | 6.15 | 100 | 08:24 | 0.35 | 20:43 | 0.60 |
| 13 | L | 02:02 | 6.05 | 100 | 14:23 | 6.10 | 99 | 09:04 | 0.35 | 21:21 | 0.65 |
| 14 | M | 02:40 | 6.00 | 96 | 15:02 | 6.00 | 93 | 09:42 | 0.40 | 21:56 | 0.75 |
| 15 | M | 03:15 | 5.95 | 89 | 15:38 | 5.80 | 84 | 10:17 | 0.55 | 22:30 | 0.90 |
| 16 | J | 03:51 | 5.75 | 78 | 16:13 | 5.60 | 73 | 10:51 | 0.75 | 23:04 | 1.05 |
| 17 | V | 04:27 | 5.55 | 66 | 16:50 | 5.35 | 60 | 11:25 | 0.95 | 23:39 | 1.25 |
| 18 | S | 05:08 | 5.30 | 53 | 17:36 | 5.05 | 47 | ---- | -- | 12:04 | 1.25 |
| 19 | D | 06:00 | 4.95 | 41 | 18:35 | 4.75 | 36 | 00:23 | 1.55 | 12:54 | 1.55 |
| 20 | L | 07:10 | 4.70 | 32 | 19:52 | 4.55 | 30 | 01:24 | 1.80 | 14:04 | 1.75 |
| 21 | M | 08:33 | 4.60 | 31 | 21:13 | 4.60 | 34 | 02:44 | 1.90 | 15:24 | 1.80 |
| 22 | M | 09:50 | 4.75 | 39 | 22:20 | 4.85 | 44 | 04:05 | 1.80 | 16:39 | 1.60 |
| 23 | J | 10:50 | 5.05 | 51 | 23:12 | 5.20 | 57 | 05:14 | 1.50 | 17:38 | 1.35 |
| 24 | V | 11:36 | 5.40 | 64 | 23:54 | 5.50 | 70 | 06:05 | 1.15 | 18:24 | 1.05 |
| 25 | S | ---- | --- | -- | 12:15 | 5.65 | 77 | 06:46 | 0.85 | 19:03 | 0.85 |
| 26 | D | 00:29 | 5.70 | 82 | 12:49 | 5.90 | 88 | 07:24 | 0.65 | 19:41 | 0.65 |
| 27 | L | 01:02 | 5.90 | 92 | 13:23 | 6.05 | 96 | 08:03 | 0.45 | 20:20 | 0.55 |
| 28 | M | 01:36 | 6.00 | 100 | 13:58 | 6.10 | 102 | 08:43 | 0.30 | 20:59 | 0.45 |

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



L'ENFANT QUI MESURAIT LE MONDE – METIN ARDIT

Editions Grasset

Eliot revient dans sa Grèce natale pour y enterrer sa fille unique. Il fait la connaissance de Maraki et de son fils un garçon pas comme les autres...



UNE BOUCHE SANS PERSONNE – GILLES MARCHAND

Editions Aux forges de Vulcain

Un homme défiguré accepte de raconter à ses amis d'où lui vient la cicatrice qu'il cache sous une grande écharpe.



LUCIE OU LA VOCATION – MAËLLE GUILLAUD

Editions Héloïse d'Ormesson

Lucie a la foie. Elle entre dans les ordres. Mais la vie au convent est un choc...



LE HIBOU – SAMUEL BJORK

Editions J-C Lattès

Dans une forêt de Norvège, Camilla est retrouvée assassinée sur un lit de plumes de hibou...

Ouverture les mardis 7 et 21 février 16 h à 18 h 30

croix-rouge française

La Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse et pour pouvoir continuer à agir, elle a besoin de votre soutien.

Une campagne de sensibilisation aura lieu du 20 février au 18 mars 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période, du lundi au vendredi entre 12h et 20h. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Cette campagne ne fait pas l'objet d'une quête mais a pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers.

Etat civil

Naissance

14/12/16 Abby LAHO
Fille de Cédric LAHO et de Malvina MORELLE

Décès

1/12/16 Hélène DELVAL (24 ans)
27/12/16 Raymond VANHAEZEBROUCK (83 ans)
2/01/17 Thérèse THOORIS veuve ROOMS (83 ans)

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet).

Les déchetteries sont ouvertes : du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 15, de 13 h 45 à 17 h 30. Dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15.

Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron - Vendredi : bleue

Mercredi 8 et 22 février : Verte

En raison de la faible production de biodéchets en hiver, les bacs verts ne seront collectés que toutes les deux semaines du 2 novembre au 31 mars 2017.

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence. Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Calendrier vacances scolaires

2016/2017

Hiver : Du 10 février au 27 février

Printemps : Du 7 avril au 24 avril

Début des vacances d'été

à partir du 7 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



Derniers vestige des Islandais

1925



harengs de Dunkerque et les barils aux armes de la cité seuls étaient admis à la cour des rois de France. Aujourd'hui Dunkerque n'est plus qu'un port de transit et la forte race des marins flamands à la voile ne compte plus parmi nous, que quelques ilots ; la dernière poésie du port est morte.

En cette année 1925 il n'y eut qu'un Zuydcootois qui embarqua pour la pêche à Islande, c'est Charles Marteel âgé de 39 ans pour un armateur de Gravelines sur la « Faust ».

Nord Maritime 16 février 1925

En ce début février 1925, les derniers vestiges de la grande flotte dunkerquoise du temps jadis ont quitté le quai des Hollandais pour s'en aller passer quelques mois dans les mers d'Islande.

Deux bâtiments ! Voilà tout ce que nous reste des 130 goélettes toutes blanches qui vers avril prenaient le départ de ce même quai, inondant le Bassin du Commerce de voiles semblables à de multiples ailes et s'épanchant en grappes de cinq à la fois dans le chenal, immense théorie de gracieuses mouettes.

Vers 1880 encore, le départ des Islandais était un événement dans toute la région ; il y avait, à ce moment là, quinze ou vingt armateurs qui possédaient chacun une véritable flottille de 10, 12 et 15 goélettes ; le "foïus" du départ mettait la ville en fièvre : 1000 à 1700 marins s'équipaient et s'embarquaient, en même temps et le port s'immobilisait tout entier pour les voir partir ; l'émotion était générale quand on les apercevait, avant de sortir des jetées, se découvrir, se mettre à genoux sur le pont pour faire une courte prière tandis que le drapeau flottant à la poupe montait et descendait à plusieurs reprises...

Aujourd'hui tout cela, ce ne sont plus que des souvenirs lointains, que le temps insensiblement estompe dans la grisaille de notre vie actuelle dénuée de toute cette délicate et vive sensibilité qui faisait le charme d'autrefois.

Aujourd'hui, la grande génération des Islandais s'éteint ; et l'on a de la peine à recruter les équipages des quelques dernières goélettes qui s'en vont encore...

Ainsi finit, tristement, tuée par d'inexorables lois, à la fois économiques et morales, une industrie qui date du IX^e siècle, que les Dunkerquois furent les premiers à pratiquer et dont ils eurent le monopole à peu près exclusif pendant près de 3 siècles. La morue de Dunkerque, salée, encaquée avec des procédés spéciaux était célèbre autant que les

